

campagne électorale

INGÉNIERIE* sur la Colline

DES NOUVELLES SUR LES ENJEUX GOUVERNEMENTAUX QUI INTÉRESSENT LA PROFESSION D'INGÉNIEUR

Cette publication n'est pas exhaustive et représente les déclarations et les activités de ces dernières semaines des différents partis fédéraux à l'égard de nos prises de position. Ingénieurs Canada collaborera avec le nouveau gouvernement élu sur les questions d'importance pour la profession d'ingénieur. Cette semaine, l'attention est centrée sur la question de l'immigration.

Immigration

Ingénieurs Canada appuie la mobilité internationale des ingénieurs compétents.

Pour que les personnes formées en génie à l'étranger soient traitées équitablement, Ingénieurs Canada favorise la transparence du processus d'admission à la profession d'ingénieur au Canada.

Afin d'assurer la sécurité du public, les personnes formées en génie à l'étranger doivent prouver qu'elles satisfont aux normes canadiennes d'admission à la profession avant d'obtenir leur permis d'exercice.

La loi et les politiques fédérales en matière d'immigration ne doivent pas créer de problèmes de réglementation et de respect des lois pour les professions réglementées par les provinces et les territoires.

Ingénieurs Canada estime que les immigrants éventuels ont besoin d'être renseignés sur le système de réglementation du génie, afin de pouvoir faire des choix informés au sujet de leur immigration au Canada.

Plan d'immigration du Parti libéral

L'immigration est un pilier essentiel du projet de société d'un futur gouvernement libéral. Dans cinq ans, l'immigration représentera 100 % de la croissance de la main-d'œuvre canadienne et nous sommes déjà confrontés à une concurrence acharnée en matière de recrutement de travailleurs qualifiés talentueux, partout dans le monde. Notre système d'immigration n'est pas en mesure de relever ce défi.

Un plan d'immigration efficace doit être fondé sur des principes sérieux et judicieux : impartialité, responsabilité, reddition de comptes, qualité des perspectives.
(suite à la page 4)

Le plan d'immigration du NPD

Le Nouveau Parti démocratique annulera la nouvelle loi sur l'immigration (C50). Il est opposé aux mesures de cette loi. Cette loi aggravera l'exploitation des travailleurs temporaires étrangers, retardera et limitera les réunifications familiales, ébranlera la planification stratégique pour répondre aux besoins du marché du travail et favorisera des décisions secrètes et arbitraires par les ministres.

Le NPD s'engage à accélérer et à simplifier la reconnaissance des titres de compétences étrangers, des diplômes étrangers et de l'expérience professionnelle préalable, conjointement avec les provinces et les agences chargées de délivrer les permis.

Il révisera le système de points utilisé pour évaluer les nouvelles demandes afin d'en assurer la concordance avec la réalité du milieu de travail au Canada, y compris des mesures spécifiques pour les travailleurs cols bleus et les gens de métier.

Le NPD augmentera l'appui financier consacré au processus d'établissement pour les néo-Canadiens afin de favoriser l'alphabétisation, l'orientation et l'intégration au sein de la communauté, y compris le rapprochement, le mentorat, les cours d'anglais ou de français langue seconde et des centres de ressources. (suite à la page 2)

Le NPD (suite de la page 1)

Pour favoriser la réunification familiale, le NPD

s'engage à : accroître de manière considérable les ressources et le financement accordés au système d'immigration pour réduire le retard inacceptable accumulé dans le traitement des demandes et atteindre les objectifs que s'est fixé le Canada relativement à l'immigration annuelle (un p. cent de la population). Cela lui permettra également d'établir des cibles fermes concernant le traitement des demandes de parrainage de la catégorie « regroupement familial » dans un délai approprié.

Mettre fin à la baisse des réunifications familiales et tirer pleinement profit des avantages sociaux et économiques que procure la stabilité familiale.

Mettre en œuvre le projet de loi du NPD « une fois dans la vie » afin d'accélérer le parrainage d'un membre de la famille à titre de néo-Canadien.

Éliminer la taxe d'établissement pour les nouveaux immigrants et les frais de traitement de dossier pour les réfugiés et ceux qui fuient la torture ou la violence familiale.

Le NPD s'engage à développer des procédures et des processus d'appel crédibles et transparents pour les visiteurs potentiels qui voudraient venir au Canada pour des événements familiaux importants tels que des mariages, des naissances ou des maladies, et pour réunir les couples mariés.

Le NPD s'engage à réglementer adéquatement les consultants en immigration afin de mettre fin aux mauvais traitements infligés aux immigrants et aux immigrants potentiels et sévir

contre les activités illégales et sans scrupules. Mettre en œuvre immédiatement les dispositions de la Loi sur l'immigration concernant la division d'appel pour faciliter les audiences et un système équitable de détermination du statut de réfugié, et veiller à ce que toutes les vacances à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada soient comblées de manière juste et transparente.

Mettre fin à la discrimination à l'encontre des personnes ayant des limitations fonctionnelles lors du processus d'admission.

Accorder aux gens qui habitent au Canada sans statut la possibilité de faire une demande pour obtenir le statut légal.

Continuer de permettre aux immigrants d'accéder au système d'immigration « central » plutôt qu'aux programmes de « travailleur invité » et d'« aide familiale » des conservateurs et des libéraux. Ces programmes privent les employés des droits de base, ne leur permettent pas de faire une demande d'immigration et occasionnent des délais d'attente plus longs dans le système tout entier.

Pour créer un Canada plus compatissant, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

- Offrir un espoir nouveau à ceux qui fuient la persécution, la violence et la répression à l'aide du statut de réfugié.
- Abroger « l'entente sur les tiers pays sûrs » avec les États-Unis, en s'appuyant sur la décision récente de la Cour d'appel fédérale, afin que tous les réfugiés qui font une demande puissent être entendus à l'extérieur du Canada.
- Mettre en œuvre un programme spécial permettant aux résistants à la guerre en Irak provenant des États-Unis de rester au Canada.

Pour plus de détails et un aperçu plus approfondi des diverses plates-formes, consultez les sites Web suivants :

www.ndp.ca

www.liberal.ca

www.presentpourlequebec.org

www.greenparty.ca

www.conservative.ca

Savez-vous où aller voter le 14 octobre?

Allez au www.electionscanada.ca et entrez le code postal de votre domicile dans la case Service d'information à l'électeur au centre de la page Web. Vous y trouverez le nom de votre circonscription et pourrez voir si votre nom figure sur la liste des électeurs admissibles, et avec qui communiquer si vous semblez non admissible.

Énoncés de principe et enjeux prioritaires

Pour une version complète des énoncés de principe nationaux et des enjeux prioritaires d'Ingénieurs Canada, visitez le www.engineerscanada.ca/f/prog_government_3.cfm

Parti conservateur du Canada

Au lundi 6 octobre 2008, date à laquelle cette publication a été préparée, le Parti conservateur du Canada n'avait pas encore diffusé sa plate-forme électorale. Une fois celle-ci rendue publique, nous ajouterons la position des Conservateurs en ce qui concerne les infrastructures.

Le Bloc Québécois

Une approche québécoise de l'intégration. Au cours des dernières décennies, le Québec a développé une approche qui vise à intégrer les nouveaux arrivants au sein même de la nation québécoise. Cette approche ouverte est contraire à l'idéologie du multiculturalisme canadien, qui incite les diverses communautés à vivre chacune de son côté. Le Bloc Québécois est le seul parti à défendre l'approche québécoise quand les partis canadiens défendent le multiculturalisme canadien.

Identification de l'électeur au bureau de scrutin

Option 1 :

Présentez **une pièce d'identité originale** délivrée par un gouvernement ou un organisme gouvernemental avec vos photos, nom et adresse.

Option 2 :

Présentez **deux pièces d'identité originales** autorisées par le directeur général des élections du Canada, **toutes deux avec votre nom, et l'une d'elles avec votre adresse.** Visitez le site Web pour la liste complète :

<http://www.elections.ca/content.asp?section=ele&dir=id&document=index&lang=e&textonly=false#two>.

Option 3 :

Vous pouvez être accompagné d'un autre électeur de la même section de vote agissant à titre de répondant et possédant la ou les pièces d'identité acceptées, et dont le nom figure sur la liste électorale. Tous deux doivent faire une déclaration sous serment; une personne ne peut répondre que d'un seul électeur, lequel ne peut lui-même agir à ce titre.

Pour de plus amples informations, consultez www.elections.ca

Le plan du Parti vert sur l'immigration

Le Canada doit accueillir l'énergie et la créativité de toutes ses communautés culturelles et veiller à l'égalité des chances et au traitement égal de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens, sans égard à leur pays d'origine.

Solutions vertes :

- Exhorter les associations professionnelles à éliminer les obstacles inutiles en reconnaissant les titres de compétences professionnels des immigrants.
- Soutenir les communautés multiculturelles en aidant les organisations culturelles à obtenir le statut d'organisme de bienfaisance.
- Collaborer avec les municipalités et les provinces en vue d'améliorer l'intégration des néo-Canadiennes et des néo-Canadiens dans le tissu multiculturel de notre pays.
- Prendre les mesures nécessaires pour renforcer et faire appliquer la réglementation entourant les pratiques des consultants en immigration, et élever les pénalités aux termes du *Code criminel* pour les personnes reconnues coupables de passage de clandestins.
- Amender la *Loi antiterroriste* et la *Loi sur la sécurité publique* pour exiger que toutes les personnes détenues soient formellement accusées après un laps de temps raisonnable.
- Faire en sorte de protéger les « Canadiennes et Canadiens déchus », à qui on refuse discrètement la citoyenneté en raison de lois archaïques, pour leur redonner leur citoyenneté
- Ouvrir une enquête sur toutes les allégations soulevées par le Comité des droits de l'homme des Nations Unies concernant une collaboration possible entre des responsables canadiens et des organismes étrangers reconnus pour pratiquer la torture.

De la considération à l'intégration

Inauguré en janvier 2003, le projet *De la considération à l'intégration* comprend trois étapes. L'étape I visait à comprendre le cheminement des personnes formées en génie à l'étranger (PFGE), à examiner les procédures d'attribution de permis d'ingénierie en vigueur dans les provinces et territoires et à recueillir des renseignements auprès de ceux qui travaillent avec les PFGE ou qui les embauchent. Dans le cadre de l'étape II, le comité directeur a analysé les renseignements recueillis afin de cerner les lacunes à combler du processus d'intégration et a déployé des efforts pour que les parties intéressées arrivent à un consensus sur des questions telles que la mise en œuvre de solutions retenues. En ce qui a trait à l'étape III, Ingénieurs Canada et ses partenaires ont l'intention de travailler avec des intervenants clés en vue d'instaurer les recommandations et d'élaborer des documents de communications connexes (p. ex., des fiches d'information, des présentations PowerPoint).

Le projet *De la considération à l'intégration* a pour but d'élaborer et/ou d'améliorer les approches qui permettent aux personnes formées en génie à l'étranger d'obtenir un permis d'exercice du génie sans compromettre la sécurité du public ni abaisser les normes professionnelles et de trouver facilement un emploi intéressant dans leur domaine. Pour ce faire, il faut aussi se pencher sur les activités qui ont lieu avant que la personne formée en génie à l'étranger n'immigre. Le projet est financé en totalité par Ressources humaines et Développement social Canada. Pour plus d'information sur le projet *De la considération à l'intégration*, visitez le www.engineerscanada.ca/f/index.cfm#

Le Parti Libéral (suite de la page 1)

Le projet de loi C-50 de mise en œuvre du budget donnait au ministre de l'Immigration, entre autres mesures relatives à ce portefeuille, le pouvoir discrétionnaire de trier sur le volet les catégories de personnes accueillies au Canada. Ces mesures ne respectent pas les principes énoncés plus haut; un gouvernement libéral les supprimera.

Pour simplifier et améliorer le système d'immigration et réduire les délais de traitement des dossiers, un gouvernement libéral consacrerait 400 millions de dollars sur quatre ans à la modernisation du système d'information, de collecte de données et de traitement des demandes d'immigration. Un gouvernement libéral respecterait les engagements internationaux du Canada envers les réfugiés tout en établissant un système plus rapide et plus efficace de traitement des demandes d'asile.

Pour permettre à la politique d'immigration de mieux répondre aux besoins du marché du travail, un gouvernement libéral ferait réviser le système de points utilisé dans le processus de sélection, afin de favoriser les métiers spécialisés. Conformément à notre « stratégie pour la réussite des immigrants », nous allons créer un nouveau programme, Voie d'accès Canada, pour permettre aux travailleurs temporaires, aux étudiants étrangers et aux aides familiaux de demander la résidence permanente ici même au Canada et pour accroître le nombre de résidents permanents accueillis dans notre pays.

En outre, nous allons inaugurer le Visa de bienvenue au Canada, un visa de visiteurs de cinq ans renouvelable autorisant les séjours multiples pour les personnes parrainées par des citoyens canadiens et des résidents permanents. Les responsabilités financières et personnelles des visiteurs détenteurs de ce visa incomberont au parrain, pas au contribuable. De plus, nous allons créer le Visa express Canada pour ceux qui visitent régulièrement le Canada pour affaires, afin de réduire les délais de traitement de leur demande et de promouvoir les échanges et le commerce.

Pour aider les néo-Canadiens à atteindre leur plein potentiel, nous allons consacrer 200 millions de dollars sur quatre ans à Nouveaux départs, un programme de cours de langues de niveau avancé destiné à aider les immigrants à acquérir la compétence linguistique dont ils ont besoin pour trouver un emploi correspondant à leurs qualifications. Nous allons réserver 200 millions de dollars sur quatre ans au programme Passeport pour l'emploi, une nouvelle initiative qui permettra de mieux préparer les nouveaux arrivants à s'intégrer au marché de l'emploi par le biais de stages, de services de mentorat et de possibilités de placement.

Enfin, nous allons aider les immigrants à faire reconnaître leurs titres de compétences étrangers, en offrant un soutien financier direct pour aider les médecins et d'autres professionnels formés à l'étranger à obtenir les titres de compétences canadiens correspondants.

Pour que toutes les régions du Canada puissent tirer profit de l'immigration, nous allons aider les provinces à attirer et à retenir les immigrants, dans un esprit de collaboration et dans le respect absolu de leur compétence. Nous allons renforcer le Programme des candidats des provinces, fournir de meilleures informations sur les possibilités qui existent partout au Canada et accroître l'aide à l'installation dans les petites localités. Bref, nous allons accueillir les nouveaux arrivants partout au Canada, et ainsi enrichir notre pays, tout en leur donnant les moyens de réussir.